



Rubrique: Concordats

Sous-rubrique: Prolongation du sursis concordataire

Date de publication: SHAB 21.02.2024

Publications supplémentaires: KABVD 23.02.2024

Visible par le public jusqu'au: 21.02.2029

Numéro de publication: NA04-0000000945

Entité de publication

Tribunal d'arrondissement de La Côte, Route de Saint-Cergue 38, 1260 Nyon

Prolongation du sursis concordataire Gamma Applied Visions Group Holding SA

Entité requérante:

Gamma Applied Visions Group Holding SA

CHE-113.342.858

Chemin des Chanoz 5

1299 Crans-près-Céligny

L'entité requérante a obtenu la prolongation du sursis concordataire.

Organe décisionnel:

Par décision du 20 février 2024, communiquée le 20 février 2024, le président du Tribunal de l'arrondissement de La Côte prolonge de six mois, soit jusqu'au 22 août 2024, le sursis définitif accordé à GAMMA APPLIED VISIONS HOLDING SA, Chemin des Chanoz 5, 1299 Crans-près-Céligny représentée par Me Stéphane Luginbühl, Avocat, Rue Etraz 10, Case postale 7239, 1002 Lausanne et maintient M. Jacques Lauber, agent d'affaires breveté, Rue du Midi 4, Case postale 6721, 1002 Lausanne en qualité de commissaire au sursis définitif.

Début de la prolongation: 22.02.2024

Durée de la prolongation: 6 Mois

Fin de la prolongation: 22.08.2024

Remarques juridiques:

Publication selon les art. 295b et 296 LP.